

SYNDICAT CFTC

DU MINISTERE DE L'EMPLOI DU TRAVAIL ET DE LA COHESION SOCIALE

Délégation régionale Rhône Alpes

Délégation de l'Institut national du travail



Fonction publique : Comment fondre avant l'été ?

Le 6 mai 2004 sur Canal + , le nouveau ministre de la fonction publique, Renaud Dutreil, annonce la vente d'un immense patrimoine immobilier de l'Etat français, dont le symbolique 13 rue de l'université évalué pour l'instant à 40 millions d'euros, qui sera loin, bien loin de combler le déficit de l'Etat, mais plus sûrement, renforcera certaines « baronnies » dans leur conviction .

L'Etat est mort : vive l'Etat.

Fonctionnaires de tous les états, unissez-vous ! du tiers, du clergé, de la noblesse, les trois fonctions publiques vont être fongibles ; les corps, qui fondent l'essence même de nos missions au service de la nation, ne sont que de vulgaires « cheminées », selon les mots du ministre, dont ne nous verrons la lumière que d'en bas, récalcitrants à la mutation puisque frappés de ce sceau immonde qu'est la sécurité de l'emploi, synonyme d'immobilisme et d'inertie.

Non, la Fonction publique n'est pas un ramassis de fainéants et d'immobiles. Les fonctionnaires qui la composent croient en leur mission au service d'usagers dans un service de qualité attentif , et nous ne deviendront pas des commerçants au service de clients dont il faudrait mesurer, minuter, doser la capacité à acheter nos services, notre « productivité » ...

Monsieur Raffarin, quelques minutes plus tard, déclarait : « les 35 heures c'est une mauvaise loi ». il concédait qu'elle peut avoir des conséquences positives pour l'individu, mais « néfaste pour la collectivité ». Ne sont-ce donc pas les mêmes qui peuplent les couloirs de la collectivité que les individus qui la composent ? Le grand écart est difficile mais il est fait... Désormais, il faudra avoir la « plus grande liberté » afin de choisir le temps que l'on souhaite donner au travail, à la formation et aux loisirs. Aux partenaires sociaux, donc, de négocier... Ce discours fait fi des bases fondamentales de notre droit du travail . Une partie faible, le salarié, dépendant juridiquement de l'employeur, qui devrait négocier d'égal à égal pour imposer son point de vue à un employeur ; point de vue qui serait, évidemment, de travailler plus...

Monsieur Raffarin a annoncé que la décrûe du chômage devrait se faire sentir courant du 2^e semestre 2004. Interrogé sur les mesures envisagées pour l'emploi, on s'étonne de n'entendre parler que d'exonération de charges sociales. On s'étonne et on ne s'étonne pas... faut-il rappeler que voilà quelques jours, 47 députés ont proposé le rétablissement de la peine de mort ?

En tous les cas, fonctionnaires, que le message soit clair : « en 2004, pas un euro de plus ! ». Cette annonce sonne comme une promesse, comme un couperet. L'Etat est mort. Vive l'Etat... Mais lequel ?